RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Place Bonaventure, portail Sud-Est 800, rue de La Gauchetière Ouest 7 ième étage Montréal Québec H5A 1L6

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Place Bonaventure, portail Sud-Est 800, rue de La Gauchetière Ouest 7 ième étage Montréal Québec H5A 1L6 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

	Voi	r Partie	2 pour Clauses et Conditions	
Title - Sujet				
Réaménagement bureaux 105 N	Ac Gill			
Solicitation No N° de l'invitation				
EF944-160307/A		2015-0	6-30	
Client Reference No N° de réf	érence du client	GETS F	Ref. No N° de réf. de SEAG	
R.072915.001		PW-\$N	ITC-480-13323	
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FM	S No./N°	VME	
MTC-5-38064 (480)				
Solicitation Closes -	L'invitation pre	end fi	n Time Zone	
at - à 02:00 PM	p		Fuseau horaire	
			Heure Avancée de l'Est	
on - le 2015-08-07			HAE	
F.O.B F.A.B.			-	
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buyer ld - ld de l'acheteur				
Belisle, France			mtc480	
Telephone No N° de téléphone		FAX N	FAX No N° de FAX	
(514) 496-3881 ()		(514) 496-3822		
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:			
Destination - des biens, service	es et construction:			
MINISTERE DES TRAVAUX	PUBLICS ET SERVIC	ES GOU	JVERNEMENTAUX	
CANADA				
PL.BONAVENTURE,PORTAI	,			
800 RUE DE LA GAUCHETIE MONTREAL	KE O.			
Québec				
H5A1L6				
Canada				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée Delivery Offered - Livraison proposée				
Vendor/Firm Name and Address	•			
Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone				
Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm			
(type or print)				
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/				
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature	Date			



EF944-160307/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.072915.001

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTC-5-38064

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Voir document d'appel d'offres ci-joint

EF944-160307/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.072915.400

File No. - N° du dossier MTC-5-38064 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRE: Les entreprises souhaitant présenter des soumissions pour ce projet devraient obtenir les documents relatifs aux appels d'offres en passant par le fournisseur de service https://www.achatsetventes-buyandsell.gc.ca/

CE BESOIN COMPORTE DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'instruction particulière IP10 "Exigences relatives à la sécurité" et la Condition Supplémentaire CS01 "Exigences relatives à la sécurité, lieu de sauvegarde des documents".

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

TPSGC limite la responsabilité de première partie de l'entrepreneur pour les travaux effectués dans les édifices bas, les édifices en hauteur ou les édifices patrimoniaux. Voir les modifications à la CG1.6 « Indemnisation par l'entrepreneur » de la R2810D aux conditions supplémentaires.

APPUYER LE RECOURS AUX APPRENTIS

Dans son Plan d'action économique de 2013, le gouvernement du Canada propose de soutenir l'embauche d'apprentis dans le cadre des projets de construction et d'entretien du gouvernement fédéral. Vous référer à IP10.

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EF944-160307/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

R.072915.400 MTC-5-38064

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

- IP01 Dispositions relatives à l'intégrité, renseignements connexes
- IP02 Documents de soumission
- IP03 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP04 Visite facultative des lieux
- IP05 Révision des soumissions
- IP06 Résultats de l'appel d'offres
- IP07 Fonds insuffisants
- IP08 Période de validité des soumissions
- IP09 Documents de construction
- IP10 Exigences relatives à la sécurité
- IP11 Initiative de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour l'embauche d'apprentis
- IP12 Sites Web
- IP13 Soumission financière

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2015-02-25)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

IG01 Dispositions relatives à l'intégrité - soum	ission
--	--------

- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxes applicables
- IG05 Frais d'immobilisation
- IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG09 Livraison des soumissions
- IG10 Révision des soumissions
- IG11 Rejet de la soumission
- IG12 Coûts relatifs aux soumissions
- IG13 Numéro d'entreprise approvisionnement
- IG14 Respect des lois applicables
- IG15 Approbation des matériaux de remplacement
- IG16 Évaluation du rendement
- IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

- CS01 Exigences relatives à la sécurité
- CS02 Limitation de la responsabilité
- CS03 Condition d'assurance

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

EF944-160307/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

R.072915.400 MTC-5-38064

APPENDICE 1 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET OU PROPRIÉTAIRE DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE

APPENDICE 2- ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

APPENDICE 3 - POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE

ANNEXE A - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE B - RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS

ANNEXE C – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

R.072915.400

EF944-160307/A

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DISPOSITIONS RELATIVES A L'INTEGRITE – RENSEIGNEMENTS CONNEXES

MTC-5-38064

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article IG01, Dispositions relatives à l'intégrité - soumission des Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2015-02-25). Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

IP02 DOCUMENTS DE SOUMISSION

- 1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
 - a. Appel d'offres Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
 - c. Instructions générales services de construction exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2015-02-25)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

IP03 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- 1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements recues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page
 Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP04 VISITE FACULTATIVE DES LIEUX

Il y aura une visite des lieux le 15 juillet 2015 à 10 :00. Les soumissionnaires intéressés devront se présenter au 105, Mc Gill, Montréal, (Québec), H2Y 2C2. Chargés de projets responsables de la visite sont : Ali Elhage et Isabelle Nadeau.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

EF944-160307/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.072915.400

MTC-5-38064

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T. Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le (514) 496-3822

IP06 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- 1. Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres» pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
- 2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en téléphonant au numéro de téléphone (514) 496-3388.

IP07 FONDS INSUFFISANTS

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- a. annuler l'appel d'offres; ou
- b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- c. négocier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).

IP08 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- 1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP08 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
- Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T

IP09 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de (5), seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant. d'en assurer les coûts.

EF944-160307/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.072915.400

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTC-5-38064

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

IP10 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

- 1. À la date de clôture des soumissions, le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiquée à la CS01. Tout manquement à se conformer à cette exigence rendra la soumission irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
- 2. Les membres du personnel du soumissionnaire retenu, ainsi que tout sous-traitant et les membres de son personnel, qui effectueront quelque partie que ce soit des travaux durant l'exécution du contrat subséquent doivent aussi se conformer aux exigences obligatoires en matière de sécurité du contrat subséquent tel qu'indiqué à l'article CS01 des conditions supplémentaires. Les membres du personnel ne détenant pas la cote de sécurité requise ne seront pas admis sur les lieux. Il sera de la responsabilité du soumissionnaire retenu de s'assurer que les exigences en matière de sécurité sont rencontrées tout au long du contrat. Le Canada ne sera pas tenue responsable ou redevable de tout retard ou frais supplémentaires associés avec la non-conformité du soumissionnaire retenu aux exigences obligatoires en matière de sécurité.
- 3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web de la Programme de sécurité industrielle.

IP11 INITIATIVE DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA POUR L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

- Pour les encourager à participer à la formation d'apprentis, on demande aux employeurs qui soumissionnent pour des contrats de construction ou d'entretien de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) de signer une attestation volontaire, attestation signalant leur engagement à embaucher et former des apprentis.
- 2. Le Canada doit composer avec des pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs et dans diverses régions, en particulier dans des métiers spécialisés. Faciliter l'acquisition de compétences et la formation chez les Canadiens est une responsabilité partagée. Dans le Plan d'action économique (PAE) de 2013, le gouvernement du Canada a pris l'engagement de faciliter l'utilisation d'apprentis dans le cadre des contrats fédéraux de construction et d'entretien. Les soumissionnaires ont un rôle important à jouer au titre du soutien des apprentis, à savoir les embaucher et les former. On les encourage à attester qu'ils proposent des possibilités d'emploi à des apprentis dans le cadre de leurs relations d'affaires avec le gouvernement du Canada.
- 3. Par l'entremise du Plan d'action économique de 2013 et de son appui aux programmes de formation, le gouvernement du Canada encourage les Canadiens à faire l'apprentissage de métiers spécialisés et à y faire carrière. En outre, le gouvernement offre un crédit d'impôt aux employeurs afin de les encourager à embaucher des apprentis. Vous trouverez de l'information à propos de ces mesures fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada dans son site Web à : www.cra-arc.gc.ca. Les employeurs sont aussi invités à se renseigner à propos de l'information et des mesures de soutien additionnelles dont ils pourraient tirer profit auprès de leur autorité provinciale ou territoriale en matière d'apprentissage.
- 4. Les attestations signées (APPENDICE 2) aideront à mieux comprendre comment les entrepreneurs utilisent des apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien et pourraient éclairer l'élaboration, dans l'avenir, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes.
- 5. L'entrepreneur atteste ce qui suit :

En vue de contribuer à la satisfaction de la demande en travailleurs qualifiés, l'entrepreneur convient de déployer et d'exiger de ses sous-traitants qu'ils déploient des efforts commerciaux raisonnables pour embaucher et former des apprentis inscrits, de s'efforcer d'utiliser pleinement les ratios compagnon/apprenti * autorisés et de respecter toutes les exigences liées à l'embauche prescrites dans les lois provinciales et territoriales.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

EF944-160307/A

R.072915.400

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

MTC-5-38064

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

L'entrepreneur consent, par la présente, à ce que cette information soit recueillie et conservée par TPSGC et Emploi et Développement social Canada en vue d'appuver la compilation de données sur l'embauche et la formation d'apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien.

Pour appuyer cette initiative, une attestation volontaire signalant que le fournisseur s'engage à embaucher et former des apprentis est disponible à l'APPENDICE 2.

Si vous acceptez, veuillez compléter et apposer votre signature à l'APPENDICE 2

IP12 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL

Achats et ventes https://achatsetventes.gc.ca/

Sanctions économiques canadiennes http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/2913.pdf

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) http://www.tpsqc-pwqsc.qc.ca/app-acg/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/506.pdf

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignesdirectrices/quide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

Services de sécurité industrielle http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/cndt-cndct/index-fra.html

TPSGC. Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html#f229

TPSGC. Formulaires relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/formulaires-forms-fra.html

IP13 **SOUMISSION FINANCIÈRE**

Le montant total de la soumission exclut les taxes.

^{*} Le ratio compagnon/apprenti, c'est le nombre de compagnons qualifiés/agréés qu'un employeur doit employer dans une profession ou un métier désigné afin d'être admissible à inscrire un apprenti conformément à la législation, aux règlements, aux directives d'orientation ou aux arrêtés provinciaux/territoriaux émis par les autorités ou les organismes responsables.

EF944-160307/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.072915.400

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTC-5-38064

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

- 1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.
- Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de TPSGC.
- 4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C;
 - b) du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

CS02 LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

La CG1.6 de la R2810D est supprimée et remplacée par le texte suivant:

- CG1.6 Indemnisation par l'entrepreneur
- 1. L'entrepreneur exonère et indemnise le Canada des réclamations, demandes d'indemnisation, pertes, frais, dommages, actions, poursuites ou procédures se rapportant aux pertes subies par le Canada ou aux réclamations de tierces parties et découlant, de quelque façon que ce soit, des activités de l'entrepreneur dans l'exécution des travaux, dans la mesure où ces réclamations sont causées par des actes négligents ou délibérés ou des omissions attribuables à l'entrepreneur, ou à quiconque dont il est responsable en vertu de la loi.
- 2. L'obligation de l'entrepreneur d'indemniser le Canada pour chacune des pertes liées à la responsabilité de première partie est limitée comme suit :
 - en ce qui a trait à chacune des pertes pour lesquelles une assurance doit être fournie en vertu des exigences en assurance du contrat, elle est limitée au plafond par sinistre, de l'assurance responsabilité civile des entreprises, comme il est indiqué aux exigences en assurance du contrat.
 - b) en ce qui a trait aux pertes pour lesquelles aucune assurance n'est requise, en vertu des exigences en assurance du contrat, elle est limitée au montant le plus élevé entre le montant du contrat et 5,000,000\$, mais en aucun cas le montant ne doit être supérieur à 20,000,000\$.

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les intérêts ni les frais de justice et ne sont applicables à aucune violation des droits de propriété intellectuelle ou des obligations de garantie.

- 3. L'obligation de l'entrepreneur d'indemniser le Canada, pour des pertes liées à la responsabilité de tierces parties n'est assujettie à aucune limite, y compris la totalité des frais qu'il devra engager pour se défendre en cas de poursuite par une tierce partie. Lorsque le Canada l'exige, l'entrepreneur doit défendre le Canada contre toute réclamation présentée par une tierce partie.
- 4. L'entrepreneur acquitte l'ensemble des redevances et des droits de brevet nécessaires à l'exécution du contrat et assume à ses frais la défense du Canada contre toutes les réclamations, actions ou procédures déposées ou intentées contre le Canada et alléquant que les travaux, ou toute partie de ceux-ci, réalisés ou fournis par

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

EF944-160307/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.072915.400

File No. - N° du dossier

MTC-5-38064

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

l'entrepreneur pour le Canada portent atteinte à des brevets, modèles industriels, droits d'auteur, marques de commerce, secrets industriels ou autres droits de propriété susceptibles d'exécution au Canada.

5. Un avis écrit d'une réclamation doit être donné dans un délai raisonnable après que les faits sur lesquels est fondée cette demande deviennent connus.

CS03 CONDITIONS D'ASSURANCE

1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

2) Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

R.072915.400

EF944-160307/A

MTC-5-38064

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- 1. Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
 - c. Dessins et devis:
 - d. Conditions générales et clauses:

CG1	Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2015-02-25);
CG2	Administration du contrat	R2820D	(2015-02-25);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2015-02-25);
CG4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5	Modalités de paiement	R2850D	(2015-02-25);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2860D	(2013-04-25);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
CG8	Règlement des différends	R2880D	(2015-02-25);
CG9	Garantie contractuelle	R2890D	(2014-06-26);
CG10	Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts a	admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1	R2950D	(2015-02-25);
Condition	ons supplémentaires		

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- 2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R
- 3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

EF944-160307/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.072915.400

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTC-5-38064

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Réam	énagement de bureau	au 2 ^e étage sud-ouest, 105, Mc Gi	II, Montréal.	
SA02	NOM COMMERCIA	L ET ADRESSE DU SOUMISSION	INAIRE	
Nom:				
Adres	se:			
Télépl	none:	Télécopieur:	NEA	
Courri	el :			
SA03	OFFRE			
		Canada d'exécuter les travaux du ր ınt total de la soumission de	projet mentionné ci-dessus, conformémen	nt aux documents
			\$ excluant les taxe(s) app	olicables.
	(exp	rimé en chiffres)		
SA04	PÉRIODE DE VALI	DITÉ DES SOUMISSIONS		
La sou	ımission ne peut être r	etirée pour une période de soixante	e (60) jours suivant la date de clôture de l'	invitation.
SA05	ACCEPTATION ET	CONTRAT		
			ntrat exécutoire est formé entre le Canad mentionnés aux Documents du contrat.	a et
SA06	DURÉE DES TRAV	AUX		
L'entre de l'of		et compléter les travaux au plus ta	ard le 12 novembre 2015 à partir de l'avis	de l'acceptation
SA07	GARANTIE DE SOL	JMISSION		
garant			nission conformément à l'IG08 - Exigences Services de construction - Exigences rela	
SA08	SIGNATURE			
Nom 6	et titre de la personne a	utorisée à signer au nom du soum	issionnaire (Tapés ou lettres moulées)	
-	Signature		Date	

EF944-160307/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client R.072915.400

File No. - N° du dossier

MTC-5-38064

APPENDICE 1 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET OU PROPRIÉTAIRE DE L'ENTREPRISE DU **SOUMISSIONNAIRE**

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS ET OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE				

EF944-160307/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Client Rei. No. - N. de rei. du client

R.072915.400

File No. - N° du dossier MTC-5-38064

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

APPENDICE 2 – ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

Avis; L'entrepreneur sera appelé à compléter à tous les six mois ou à la fin des travaux un rapport tel qu'inclus à l'annexe C « Rapport volontaire d'apprentis employés pendant les contrats ».

Nom:	
Signature:	-
Nom de la compagnie:	-
Dénomination sociale:	
Numéro de l'invitation à soumissionner:	
Nombre d'employés de l'entreprise:	
Nombre planifié d'apprentis qui travailleront sur ce contrat:	
Métiers spécialisés de ces apprentis;	

EF944-160307/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.072915.400

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTC-5-38064

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

APPENDICE 3 – POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE

SERONT NOMMES A L'ATTRIBUTION DU CONTRAT.

<u>L'autorité contractante est :</u>
Nom :
Titre :
Ministère :
Division :
Téléphone :
courriel :
Responsable technique :
Nom :
Titre :
Ministère :
Division :
Téléphone :
courriel:

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

EF944-160307/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.072915.400 MTC-5-38064 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE (N'est pas requise lors du dépôt de soumission)

Travaux publics e Services gouvern Canada	t Public Works and Government Service Canada	98		ATTES	TATION D'AS	SURANCI Page 1 de
Description et emplacemen	nt des travaux				N° de contrat EF944-16030	
Réaménagement de	bureau au 2 ^e étage (sud	l-ouest), 105 Mc	Gill, Montréal		N° de projet R.072915.40	
Nom de l'assureur, du cou Code postal	rtier ou de l'agent	Adresse (N°, rue	2)	Ville	Province	
Nom de l'assuré (Entrepre	neur)	Adresse (N ^o , rue	9)	Ville	Province	Code Postal
Assuré additionnel Sa majesté la Reine du	u chef du Canada représe	entée par le Minis	tre des Travau	ıx publics et des	s Services gouverner	nentaux
Genre d'assurance	Compagnie et N° de la poli	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A		Plafonds de garantie	
Responsabilité civile des entreprises				Par sinistre	Global général annuel	Global - Risque après travaux
Responsabilité complémentaire/exc édentaire.				\$	\$	\$
				\$	\$	\$
Assurance des chantiers / Risques d'installation				\$		
J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.						
Nom de la personne au	torisée à signer au nom de(s)	(l')assureur(s) (Cadre	e. agent. courtier)	Numéro d	e téléphone
		(· ,2552.531(b) (5ddit	-, 395, 554.1101	,		13.56.10
Signature					Date	J/M/A

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

File No. - N° du dossier

EF944-160307/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

944-160307/A

R.072915.400 MTC-5-38064

ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

mtc480

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Les polices d'assurance doivent comprendre un avenant prévoyant la transmission au Canada d'un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- b) un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Assurance des chantiers / Risques d'installation

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par la plus récente édition des formulaires BAC 4042 et BAC 4047.

Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le projet est destiné à son achèvement.

Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages occasionnés par l'amiante, les champignons et spores, le cyber et le terrorisme.

La police doit avoir un plafond qui n'est **pas inférieur à la somme de la valeur du contrat** plus la valeur déclarée (s'il y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel et équipement fourni par le Canada sur le chantier pour être incorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la valeur des travaux est modifiée, la police doit être modifiée pour refléter la valeur révisée du contrat.

Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en vertu d'icelle doit être payée à sa Majesté ou selon les directives du Canada conformément à la CG10.2, « Indemnité d'assurance » (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2900D/2).

Responsabilité pollution des entreprises

La limite de responsabilité doit avoir un plafond équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 1 000 000 \$ par incident ou par événement et suivant le plafond global.

Responsabilité aérienne

La garantie d'assurance doit inclure la responsabilité aérienne pour les blessures corporelles (y compris les blessures subies par les passagers) et les dommages matériels d'un montant minimum de 5 000 000 \$ par incident ou par événement et suivant le plafond global

Responsabilité maritime

La garantie d'assurance doit être fournie par une police d'assurance protection et indemnisation mutuelle et doit comprendre une responsabilité additionnelle en matière de collision et de pollution.

L'assurance doit être souscrite auprès d'un membre du groupe international de sociétés d'assurance mutuelle, ou avec un marché fixe, et le montant ne doit pas être inférieur aux limites fixées par la Loi sur la responsabilité en matière maritime, L.C. 2001, ch. 6. La protection doit comprendre les membres d'équipage, s'ils ne sont pas couverts par l'assurance contre les accidents du travail du territoire ou de la province ayant juridiction sur ces employés.

La police doit renoncer à tout droit de subrogation contre le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, relativement à toute perte ou dommage au navire, peu en importe la cause.

Autre types d'assurances

Selon les spécificités du projet, a être insérer ci dessous.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

R.072915.400

EF944-160307/A

MTC-5-38064

ANNEXE B - RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS (exemple)

(Ce rapport volontaire n'est pas requis lors du dépôt de soumission)

L'entrepreneur devrait compiler et tenir à jour des données sur le nombre d'apprentis ayant été embauchés pour travailler sur le contrat, ainsi que leur métier spécialisé.

L'entrepreneur devrait fournir ces données conformément au format ci-dessous. Si aucun apprenti n'a été embauché pendant la durée du contrat, l'entrepreneur devrait soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données devraient être présentées à l'autorité contractante au plus tard six mois après l'octroi du contrat ou à la fin du contrat, selon la première éventualité.

Nombre d'apprentis embauchés	Métier spécialisé

EF944-160307/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.072915.400

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc480

File No. - N° du dossier

MTC-5-38064

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Annexe « C » Ci-joint

Exigences relatives à la sécurité (LVERS)



of Canada

Government Gouvernement du Canada

MAY 2 6 2015

Contract Number / Numéro du contrat

EF944-160307

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE / 1. Originating Government Department or Organiza Ministère ou organisme gouvernemental d'origin	tion / Public Works an	ONTRACTUEL	rvices 2. Branc	th or Directorate / Direction géné	érale ou Direction
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de s	Canada	3. b) Name an		contractor / Nom et adresse du s	sous-traitant
Brief Description of Work / Brève description du	rovall				
TPSGC requiert les services d'un entrepreneur afin de ré-		agament nour la	projet de relecciont	ion ou 105 Ma Cill Mil OC	
The desired services and entrepreneur and services	ander ics revent a arres	agement pour le	projet de relocalisat	on au 100 MC Gill,Mill,QC.	
 a) Will the supplier require access to Controlled 0 Le fournisseur aura-t-ll accès à des marchand 				V 1000 - 1000	✓ No Yes Non Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données to sur le contrôle des données techniques?	echniques militaires n				V No Yes Non Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le	,1	4			
6. a) Will the supplier and its employees require acc Le fournisseur ainsi que les employés auront-i (Specify the level of access using the chart in of (Préciser le niveau d'accès en utilisant le table)	ls accès à des renseiç Question 7. c) au qui se trouve à la c	gnements ou à question 7. c)	des biens PROTÉ	GÉS et/ou CLASSIFIÉS?	✓ No Yes Non Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. clean: PROTECTED and/or CLASSIFIED information Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoye à des renseignements ou à des biens PROTÉ 6. c) Is this a commercial courier or delivery require	or assets is permitted urs, personnel d'entre GÉS et/ou CLASSIFIE	d. tien) auront-ils S n'est pas au	accès à des zone		Non ✓ Oui
S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livra	ison commerciale sar	s entreposage			No Yes Oui
a) Indicate the type of information that the supplie	er will be required to a	ccess / Indique	r le type d'informa	tion auquel le fournisseur devra	avoir accès
Canada		/ OTAN		Foreign / Étranger	
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la					
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion	All NATO countrie Tous les pays de l	SPACE TO 000 (1)		No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion	
Not releasable À ne pas diffuser					
Restricted to: / Limité à :	Restricted to: / Lim	ité à :		Restricted to: / Limité à :	
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :					ser le(s) pays :
7 c) Level of information / Niveau d'information		-			
7. c) Level of information / Niveau d'information PROTECTED A PROTÉGÉ A	NATO UNCLASSI			PROTECTED A	
PROTECTED B	NATO NON CLASS			PROTÉGÉ A PROTECTED B	
PROTÉGÉ B	NATO DIFFUSION	시장 하시아 없는 그렇다면 하시다 하시네네다.		PROTÉGÉ B	
PROTECTED C	NATO CONFIDEN			PROTECTED C	
PROTÉGÉ C	NATO CONFIDEN			PROTÉGÉ C	
CONFIDENTIAL	NATO SECRET			CONFIDENTIAL	
CONFIDENTIEL	NATO SECRET			CONFIDENTIEL	
SECRET	COSMIC TOP SEC			SECRET	
SECRET L	COSMIC TRÈS SE	CRET		SECRET	
TOP SECRET				TOP SECRET	
TRÈS SECRET L				TRÈS SECRET	Care I
TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT)				TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT)	

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

Canadä



Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat EF944160307

Security Classification / Classification de sécurité
Unclassified

PART A (continued) / PARTIE A (suite)	
8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets? Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? If Yes, indicate the level of sensitivity: Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :	No Yes Non Oui
9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets: Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate?	No Yes Oui
Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel :	
Document Number / Numéro du document :	
PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)	
10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis	
RELIABILITY STATUS CONFIDENTIAL SECRET SCORET	TOP SECRET TRÈS SECRET
TOP SECRET - SIGINT NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET NATO SECRET NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET
SITE ACCESS ACCES AUX EMPLACEMENTS	
Special comments: Commentaires spéciaux :	-
NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided. REMARQUE: Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être foundaire.	urni.
10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work? Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail?	No Yes Oui
If Yes, will unscreened personnel be escorted: Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?	No Yes Oui
PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)	
INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS	
11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises? Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?	No Yes Oui
11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets? Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?	No Yes Oui
PRODUCTION	
11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises? Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matérial PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?	No Yes Non Oui
INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)	
11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data? Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?	No Yes Non Qui
11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency? Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale?	No Yes Non Oui

Security Classification / Classification de sécurité
Unclassified

Canadä'



Contract Number / Numéro du contrat	
EF944-160307	
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED	

For users comple For users comple site(s) or premise Les utilisateurs q niveaux de sauve	eting es. ui re	the empl	form	n manually us nt le formulaire	manuell	ement do	ivent utiliser									
For users comple Dans le cas des u dans le tableau re	ting utilis	the ateu	form	online (via th	e Internet le formula	t), the sur aire en li g	nmary chart i ne (par Inter	s automatical net), les répor TABLEAU R	ises aux	questions	r res préc	pons éder	es to	previous que sont automatio	estions. quement s	saisies
Category Catégorie	PROTECTED PROTÉGÉ			CLASSIFIED CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	В	С	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÊS		ROTEC		CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET TRÈS
Information / Assets Renseignements / Biens							RESTREINTE	OOM ISENTICE		SECRET	-					SECRET
Production																
IT Media / Support TI IT Link / Lien électronique																
. a) Is the description	du tr	avai	l vis	é par la préser	ite LVERS	S est-elle	de nature PF	ROTÉGÉE et/o	ou CLASS					[✓ No Non	☐ Y
If Yes, classify Dans l'affirmat de sécurité » a	ive	, cla	ssifi	er le présent	formulair	e en indi	n in the area quant le niv	a entitled "Se eau de sécur	curity Cl ité dans	assificati la case in	on". ititul	ée «	Clas	sification		
b) Will the docume La documentati	enta on a	tion asso	atta ciée	ched to this SF à la présente	RCL be PF LVERS se	ROTECTE era-t-elle l	ED and/or CL PROTĖGĖE	ASSIFIED? et/ou CLASSI	FIÉE?						✓ Non	☐ Ye
If Yes, classify attachments (e Dans l'affirmat de sécurité » a	.g. ive,	SEC	RET	with Attachn er le présent :	nents). formulair	e en indi	guant le nive	eau de sécuri	té dans l	a case in	titude	án //	Clae	sification		



Contract Number / Numéro du contrat EF944160307

Security Classification / Classification de sécurité
Unclassified

PART D - AUTHORIZATION / PART	IE D - AUTORISATIO	N		SHARE LEVEL AND A			
13. Organization Project Authority / Cl	hargé de projet de l'org	anisme					
Name (print) - Nom (en lettres moulée	es)	Title - Titre		Signature	0		
ALI EL-HAGE	*1	Gestionnair	e de projets		A		
Telephone no Nº de téléphone	Facsimile - Télécopi	eur	E-mail address - Adresse co	Durriel	Date		
(514) 496-3563	()			10	2015-05-25		
14. Organization Security Authority / R	Responsable de la sécu	rité de l'organis	me				
Name (print) - Nom (en lettres moulée	es)	Title - Titre	41	Signature	_		
JOCELYNE ENARD		USO.	71	Jocelyne	Emaid		
Telephone no Nº de téléphone	Facsimile - Télécopie	eur	urriel	Date			
(514) 496-3586	()		2015.05.25				
 Are there additional instructions (e. Des instructions supplémentaires (g. Security Guide, Sec p. ex. Guide de sécurit	urity Classificat é, Guide de clas	ion Guide) attached? ssification de la sécurité) sont-	-elles jointes?	No Yes		
16. Procurement Officer / Agent d'appre	ovisionnement						
Name (print) - Nom (en lettres moulées	s)	Title - Titre					
		1372 5375		Signature			
					9		
Telephone no Nº de téléphone	Facsimile - Télécopie	ur	E-mail address - Adresse cou	ırriel	Date		
()	·()						
17. Contracting Security Authority / Auto	orisé contractante en n	natière de sécur	rité				
Name (print) - Nom (en lettres moulées	1	Title Titre		Signature			
Erin O'Neill		Secure	Peill				
Telephone no Nº de téléphone	Facsimile - Télécopies	ur	E-mail address - Adresse cou	rriel	Date		
6131957-1298	()		vin Direillanussc	May 282 25			
			(F)	psgc.gc.ca	1.00/20/2013		